



Annexe a la residence principale

Par **mireille78**, le **05/02/2013** à **15:36**

bonjour

quelles demarches effectuer ?

je compte amanager la dependance de ma residence principale (designee sur mon acte de propriete comme dependance sans autre indication de surface ni de composition) cette dependance est fermee sur les 4 murs et possede deja les ouvertures un plancher j envisage seulement la pose de fenetres de toit et la creation d une salle de bains et d un wc comment faire pour faire entrer cette dependance dans la surface totale habitable du bien (maison terrain et dependance)en cas de vente
merci de vos reponses

Par **cocotte1003**, le **05/02/2013** à **18:09**

Bonjour, pour poser des fenetres sur votre toit, il vous faut une autorisation de travaux.
Demande à faire en mairie.Ne vous inquiétez pas les documents viendront ensuite pour vous faire déclarer vos nouveaux aménagement. attention si votre maison plus votre dépendante font + de 170 m², il vous faut alors un permis de construire, cordialement